



Permis de former

Formation professionnelle continue | Sans niveaux spécifiques en Occitanie



Les tuteurs et maîtres d'apprentissage jouent un rôle crucial dans la formation par alternance, transmettant valeurs et savoir-faire. Le permis de former accroît leurs compétences pour mieux accompagner les alternants jusqu'à l'autonomie en entreprise.

TARIF

550€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

2 jours

LIEUX

Inter-entreprise

Albi, Béziers, Carcassonne, Mende, Montpellier, Narbonne, Nîmes – Marguerittes

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Salariés ou chefs d'entreprise de la branche des hôtels, cafés, restaurants ayant la fonction de tuteur d'un alternant en entreprise

Pré-requis et niveau d'entrée

- Toute personne ayant pour objectif d'occuper la fonction de tuteur et/ou de maître d'apprentissage
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle et une qualification en rapport avec l'objectif de la professionnalisation visé,
- Ne pas suivre simultanément plus de 3 bénéficiaires (contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou période de professionnalisation (2 si le tuteur est le chef d'entreprise)).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et le secteur CHR
- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser, réaliser le parcours formation de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant au long du parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles des contrats en alternance

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

85,38%

des clients recommandent les formations en Management – Ressources humaines de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts

des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences réglementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

- Articulation entre les attentes de l'alternant et la formation
- Point sur des qualités pédagogiques nécessaires favorisant le dialogue, l'écoute et l'explicitation du projet de formation.
- Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

Découvrir les rôles du tuteur

- Les aspects législatifs, réglementaires, financiers des différents contrats
- Identifier les risques liés aux mineurs (apprentis, stagiaires...)
- L'intégration du tuteur, Le livret d'accueil

Accueil et accompagnement & Organisation du parcours de formation

- Accueil de l'alternant dans l'entreprise
- Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise
- Intégration de l'alternant dans l'entreprise

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- Le rôle pédagogique du maître d'apprentissage ou du tuteur

Initiation au Droit Social : Les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

- Expliquer l'objectif et le contenu des contrats de formation en alternance

Evaluation

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

